

CaP Finistère

Penn Ar Bed



L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste
habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,50 euro

N° 1019
VENDREDI 4 OCTOBRE 2013

Dispensé de timbrage BREST CTC

Bretonne de cœur

La liberté d'expression doit être défendue, partout, sur tous les médias. Mais, il existe des lignes rouges à ne pas franchir : l'insulte, l'incitation à la discrimination ou la haine ne sauraient être tolérées, en France. C'est pour cette raison que Marie Gueye, son remplaçant, Jacques Quillien, et la Fédération du Finistère du Parti Socialiste ont porté plainte contre Boris Le Lay, administrateur d'un site internet extrémiste.

la haine en fonction de prétendues races. Or, rien n'est plus absurde que de parler de pureté de la race bretonne. Venus de Grande-Bretagne, au VI^e siècle, on ne sait s'il s'agissait de Pictes, de Scots ou de Cornouaillais. Ils se sont mélangés avec des Gaulois qui venaient de l'est de l'Europe. La notion de race est tout simplement une aberration scientifique.

Reprenant la formule célèbre de Morvan Lebesque, Maître Rustique a rappelé que la Bretagne n'a pas de papiers et qu'elle existe car, à chaque génération, des hommes et des femmes se reconnaissent comme Bretonnes et Bretons.

En mars 2011, alors que Marie Gueye et son remplaçant, Jacques Quillien, menaient campagne pour les élections cantonales dans le canton brestois de Recouvrance, ce personnage avait écrit, en substance, que le Parti Socialiste voulait souiller la race bretonne et que le remplaçant de Marie Gueye « **trahissait sa race** ».

« **Ces mots m'ont fait mal, à moi et à ma famille** », a indiqué la conseillère générale de Recouvrance, à la barre. « **En prenant la décision de me présenter, je m'étais préparée à recevoir des coups, mais pas comme ceux-là, qui ne sont destinés qu'à faire mal et à provoquer la haine, d'autant que je me suis tout de suite sentie brestoïse lorsque je suis arrivée à Recouvrance.** »

Il convient de souligner que l'individu qui semble obsédé par la pureté de la race bretonne ne vit pas en Bretagne mais entretient son site haineux, hébergé au Texas, depuis le Japon où il réside.

Maître Rustique, l'avocat de Marie Gueye, a bien précisé qu'il ne pouvait être question de censure dans cette affaire. Il ne s'agit pas de débat autour de l'immigration. Il s'agit d'insulte et d'incitation à

Dans son réquisitoire, le Parquet a insisté sur la nécessaire liberté d'expression, en précisant toutefois que les « **diatribes nauséabondes portées par la haine** » ne peuvent être considérées comme des arguments acceptables et doivent être sanctionnées.



Le racisme est un délit

Boris Le Lay a été condamné par le tribunal de Brest à quatre mois de prison avec sursis, 15 000 euros d'amendes et 3 000 euros de dommages et intérêts pour Marie Gueye, pour incitation à la discrimination et à la haine. Absent à l'audience, ce personnage a fait savoir, par le biais d'une vidéo qu'il faisait appel de ce jugement. 🙄

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 3/10/2013



Dossier de la semaine

Journée de rentrée



Vie de la Fédération

Secrétaires fédéraux en action



Interview

Le SPD pris au piège

Avec Isabelle Maras

Laxistes ?

Les attaques de la droite à l'encontre de la garde des Sceaux, Christiane Taubira, ne sont pas à la hauteur des enjeux de la politique pénale : avec Sarkozy à l'Élysée, les juges faisaient leur travail et étaient répressifs, depuis que François Hollande a été élu, le laxisme l'a emporté et les délinquants s'en donnent à cœur joie, sachant que, même s'ils sont arrêtés par les policiers, ils seront relâchés par les juges. Cette présentation est totalement caricaturale et, bien sûr, fautive. Il suffit pour s'en convaincre de passer un après-midi au tribunal de Brest où les comparutions immédiates se succèdent tout au long des audiences et où des mois de prisons fermes sont requis et appliqués.

PS29

La transition, vite...



« La maison brûle, nous n'avons plus le choix ». La transition écologique, économique et sociale s'impose à nous. Dans l'atelier prospectif animé par Jean-Paul Vermot, Michaël Quernez, vice-président du Conseil général en charge de l'économie, et Guy Mordret, secrétaire de la section Kreiz Bro Léon, ont souligné l'urgence écologique et montré que notre Région peut jouer un rôle décisif dans la mise en place d'un nouveau modèle économique et écologique.

La fin du modèle économique basé sur la consommation et le gaspillage est programmée. Il n'est pas possible de continuer dans cette voie, compte tenu du nombre d'habitants sur la planète et des dégâts environnementaux qu'engendre le modèle libéral qui, par définition, ne peut raisonner à long terme.

En outre, les réserves des énergies fossiles s'épuisent d'elles-mêmes, qu'il s'agisse du pétrole, du gaz ou de l'uranium.

Alors que faire ? « Cette nouvelle donne exige d'abord une révolution des mentalités et des comportements individuels », a rappelé Michaël Quernez. Il faut, en premier lieu, prendre l'habitude de la sobriété énergétique et alimentaire de manière à économiser.

Comme le chauffage est l'un des principaux postes de consommation d'énergie, un vaste plan de rénovation des logements anciens et le respect des normes actuelles est nécessaire pour consommer le moins possible.

La part des énergies renouvelables doit progresser et avec les énergies renouvelables de la mer, la Bretagne peut jouer un rôle très important. Tout comme l'usine Bolloré de batteries, inaugurée par François Hollande à Ergué-Gabéric, permet à la Bretagne de se positionner parmi les régions qui participent pleinement à la transition énergétique et écologique. « On doit aussi réfléchir au bois. Avec des essences à croissance rapide, il est possible assez rapidement de mettre en place une filière. »

Mais la révolution la plus importante, et la plus difficile à accomplir, sera sans doute celle des mentalités pour convaincre que le bonheur n'est pas dans l'accumulation de biens de consommation.

Journée de rentrée

Accueillis par le maire René Fily, les socialistes du Finistère ont participé à la 12^e journée de rentrée, à Saint-Martin-des-Champs, le 28 septembre.



150 socialistes au Roudour

« Un parti comme le nôtre doit mener deux chantiers », a rappelé le Premier secrétaire fédéral, Marc Coatanéa. « Mobiliser tous les adhérents et sympathisants pour les prochains scrutins électoraux ». Ce fut l'objet des débats de la matinée. « Mais nous devons aussi être dans la mobilisation intellectuelle et politique et la prospective pour imaginer le Finistère, tel que nous voulons qu'il soit dans 10, 20 ou 30 ans ». Les deux ateliers de l'après-midi furent consacrés à la nécessaire transition économique et écologique (voir encadré) et à l'avenir de l'Union européenne.

« Ils ont été construits à partir des contributions des sections auxquelles nous avons proposé une liste de sujets à débattre », a expliqué Franck Respriget, secrétaire fédéral à l'animation des sections.

Les élections municipales se gagneront au porte-à-porte, mais aller frapper à la porte de chaque électeur ne suffira pas pour être élu. Voilà en substance la conclusion du débat sur les nouvelles pratiques militantes.

Pour débattre de cette question, la Fédération avait invité Arthur Muller, l'un des auteurs du livre « Porte-à-porte » chez Calmann Lévy. Cet universitaire a participé aux campagnes de Jean-Paul Huchon en Île de France et de François Hollande, et a assisté à la campagne de Barack Obama. Universitaire, il a mis en place des outils scientifiques pour mesurer l'impact du porte-à-porte sur les résultats des élections. Avec 6 000 mobilisateurs et 80 000 volontaires, 5 millions de portes ont été frappées pour François Hollande, pendant la dernière campagne présidentielle. « Cela représente

près de 15% du corps électoral. C'est la plus grosse opération de ce genre jamais réalisée en France », a précisé Arthur Muller.

Avec toutes les précautions d'usage, cette méthode a permis d'orienter environ 300 000 voix vers François Hollande.

Toutes les études le montrent : le porte-à-porte est la méthode la plus efficace pour inciter un abstentionniste à se déplacer ou à voter pour son candidat. Il arrive loin devant le tract, le courrier ou l'affiche.

« Le porte-à-porte est effectivement indispensable pour gagner les élections et d'ailleurs les socialistes, dans la région de Morlaix n'ont jamais cessé d'en faire, mais ce n'est pas suffisant », a précisé Gwenegan Bui, député de la 4^e circonscription. Car, il ne faut pas se rendre chez les électeurs, uniquement pendant les campagnes électorales. « C'est toute l'année qu'il faut rencontrer les électeurs ».

Le porte-à-porte reste un moment d'échange privilégié, mais il existe d'autres lieux de socialisation qu'il ne faut pas négliger et qui permettent de rencontrer les électeurs et d'engager des débats passionnants.

C'est également le point de vue de Mickaël Le Rest, animateur fédéral du MJS, qui a rappelé que les jeunes socialistes vont, régulièrement, à la rencontre des jeunes pour des campagnes thématiques.



Indispensable, mais pas suffisant

« Mais on peut faire tous les portes-à-portes qu'on veut, sonner à toutes les portes avec notre plus beau sourire, sans une orientation nette, les électeurs ne votent pas pour nous », a résumé Gwenegan Bui qui avait écrit « Brèves de Campagne » avec Marylise Lebranchu, justement à partir des retours des contacts pris avec les électeurs. 🍷

Secrétaires fédéraux en action

Comment fonctionne le Parti Socialiste ? Quelles sont les grandes étapes de son Histoire depuis le début du XX^e siècle ? Que proposent les secrétaires fédéraux pour la formation des adhérents, l'animation des sections ou l'accueil des nouveaux adhérents ?

Pour faire le point sur toutes ces questions, la première partie de la journée de rentrée a été consacrée aux aspects très pratiques du fonctionnement du secrétariat fédéral. « **Un rappel des grandes orientations, résumées dans la charte des valeurs du PS peut se révéler utile** », a souligné Karim Ghachem, secrétaire fédéral aux élections.

« **Le livret fédéral qui a été réalisé pour les nouveaux adhérents reprend d'ailleurs ce texte** », a annoncé Anne Maréchal, secrétaire fédérale chargée de l'accueil des nouveaux adhérents.

« **Avec la charte de la rénovation, votée en juin 2009, la Fédération du Finistère**



Faire vivre le Parti Socialiste au quotidien

était en avance », a rappelé Françoise Bachelier, secrétaire fédérale à l'égalité et à la rénovation. « **Nous devons garder ce temps d'avance et rester novateurs** », a-t-elle indiqué.

« **Nous avons l'ambition de former 150 adhérents durant ce quinquennat** », a rappelé Étienne Valois, secrétaire fédéral à la formation. « **L'UESR forme les élus**

et les candidats. Nous n'avons pas tout à fait la même démarche », a expliqué le secrétaire fédéral. « **Le PS est aussi une association d'éducation populaire. Ce que nous enseignons aux adhérents, comme la prise de parole en public ou la conduite de réunions, doivent leur servir en tant que militants du PS mais aussi dans leurs engagements associatifs ou syndicaux** ».

Le débat qui a suivi cette présentation montre que les adhérents du PS attendent encore plus de transparence et d'unité au sein du parti. Cependant, le rappel historique a mis en évidence que la force du PS s'explique, notamment par sa diversité. Reste à trouver le bon équilibre entre l'expression des différentes sensibilités et la cohésion d'ensemble. 🌸

Interview

Le SPD pris au piège

Avec Isabelle Maras

Après les Législatives, le SPD se trouve dans une position très délicate et n'a le choix qu'entre deux mauvaises solutions, estime Isabelle Maras, secrétaire de la section socialiste de Hambourg.

Cap Finistère : Qui a gagné les Législatives en Allemagne ?

Isabelle Maras : Il s'agit d'une victoire sans appel d'Angela Merkel, d'une lourde défaite du SPD et, dans une moindre mesure, des Grünen et d'un grave échec du parti libéral FDP qui, pour la première fois de son histoire, ne sera même pas représenté au Bundestag. En outre, il faut noter le score, relativement modeste mais inquiétant (4,8%), du parti populiste Alternativen für Deutschland qui mène une campagne qualifiée de populiste contre l'euro.

Cap Finistère : Angela Merkel a-t-elle anesthésié la campagne électorale ?

Isabelle Maras : Elle est souvent

comparée à une mante religieuse qui étouffe ses adversaires. De fait, elle a démontré son habileté à éliminer ses « partenaires », en interne au sein de la CDU, tout autant qu'avec ses adversaires. Forte de la bonne santé économique de son pays, qui s'en sort mieux que ses voisins, elle a, en substance, expliqué aux Allemands qu'il ne fallait rien changer. Or, ce succès économique masque la réalité sociale : les conditions de vie des intérimaires, des travailleurs pauvres aux « Mini-Jobs » qui ne gagnent que 400 euros, pour plus de 20h/semaine (en l'absence de salaire minimum) sont mauvaises.

Cap Finistère : Comment peut-on expliquer la défaite du SPD ?

Isabelle Maras : Peer Steinbrück a été désigné candidat par défaut. Par ailleurs, il avait le gros handicap d'avoir été ministre des Finances de Merkel, au sein de la coalition Schwarz-Rot de 2005-09, qui a soutenu les réformes libérales. Il n'était, dès lors, pas facile pour lui et pour le moins ambigu de faire une campagne de

gauche visant à reconquérir un électorat populaire perdu.

Cap Finistère : Va-t-on, à nouveau, vers une grande coalition CDU/SPD ?

Isabelle Maras : Cela semble en effet, la solution la plus probable. Si la CDU est arrivée largement en tête (41,5%), la gauche, avec le SPD, Die Linke et les Verts, est majoritaire et pourrait donc en théorie former une coalition. Or, une alliance SPD/Die Linke est, en l'état actuel, impossible en raison des divergences de fond entre leurs deux organisations. C'est donc vraisemblablement autour de la CDU que se construira la coalition. Dans le contexte actuel, le SPD n'a le choix qu'entre deux mauvaises solutions : entrer dans la coalition au risque de décevoir ses électeurs et de finir laminé au terme du mandat. Ou rester dans l'opposition, au risque d'être accusé de ne pas prendre ses responsabilités et de se concentrer sur les conflits internes du parti. 🌸



Agenda

7 octobre

18 h 30 : Conseil fédéral.

8 octobre

20 h 00 : Réunion du City group Quimper Cornouaille, au siège de la Fédération à Quimper.

10 octobre

Votes en sections pour les Premiers des socialistes.

Mobilisation européenne

11 octobre

20 h 30 : Réunion publique avec Catherine Trautmann, au CAC à Concarneau.

12 octobre

8 h 30 : Matinée de travail avec les députés européens.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1217 P 11428

N° 1019 - Vendredi 4 octobre 2013

www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr

26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON

Tél. 02 98 43 44 39

13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère

Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros

Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

En bref

Enfin !

Il aura tout de même fallu six ans pour que le maire de Concarneau, André Fidelin, assume enfin clairement son appartenance à l'UMP. « *Quel scoop !* », ont commenté les socialistes de Concarneau dans un communiqué. « *Il pense sans doute qu'il y a prescription sur cette réalité qu'il camouflait il y a six ans pour se faire élire. Les Concarnois n'ont pourtant pas oublié toute cette entreprise de désinformation qu'il a menée avec ses colistiers.* »

Depuis quelques semaines, le maire sortant multiplie les inaugurations de réalisations lancées par l'équipe précédente. Mais cela ne cachera pas le vide de son bilan qui a dégradé Concarneau et son image, augmenté les impôts et tarifs municipaux, maltraité les associations et bradé le patrimoine communal.

« *Face à cela, la dynamique lancée depuis plusieurs mois, par Gaël Le Meur, porte ses fruits. Les nombreuses adhésions au projet qui s'affine de jour en*

jour donnent des perspectives d'avenir pour Concarneau, le développement de son port et de son économie autour d'atouts traditionnels et innovants, l'amélioration de son cadre de vie, le renforcement du lien social pour toutes les générations... Les semaines et mois qui viennent vont permettre d'amplifier encore cette vague pour donner à Concarneau cette nouvelle énergie qui lui a tant fait défaut. »

Passion du bien public



Jean-Yves Le Drian, Pierre Maille, de nombreux élus du Centre-Ouest Bretagne et les habitants de la commune de Plounévezel se sont rassemblés, le 28 septembre, pour participer à l'inauguration de la nouvelle salle

communale et pour assister à la remise des insignes de chevalier dans l'Ordre national du Mérite au maire, Xavier Berthou.

« *L'occasion de souligner la belle longévité de Xavier Berthou élu maire en 1977 et toujours animé par la passion du bien public* », a commenté le député Richard Ferrand.

Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, a souligné « *la clarté des convictions, la fidélité et la constance de Xavier Berthou* ».

Remerciements

Nous tenons, mon épouse Josée, mes enfants et moi à remercier très sincèrement toutes les personnes qui nous ont adressé un message ou se sont manifestées à l'occasion du décès accidentel de notre fils Romain.

Toutes les manifestations d'amitié, chaque mot, chaque geste, chaque intention ont été pour nous une aide précieuse et source de réconfort.

N'étant pas en mesure de faire des réponses individuelles, nous tenons par ce message à vous faire part de notre gratitude.

Jean-Luc Fichet

Annonces légales & judiciaires

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 9 septembre 2013, à PLOUGASNOU, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

LES MAISONS D'ARIANE ET VALÉRIE.

Sigle : LMVA.

Forme : Société à Responsabilité Limitée.

Siège social : 660, route du Launay - 29630 PLOUGASNOU.

Objet : La location saisonnière ou annuelle de biens (maisons, appartements, terrains) appartenant à des propriétaires physiques ou morales.

Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Capital fixe social : 3 000 euros divisé en 300 parts sociales de 10 euros chacune.

Cession de parts et agrément : La cession des parts sociales doit être constatée par écrit. Elle n'est opposable à la société qu'après avoir été signifiée à cette dernière ou acceptée par elle dans un acte authentique conformément à l'article 1690 du Code civil.

La signification peut néanmoins être remplacée par le dépôt d'un original de l'acte de cession au siège social contre remise par le gérant d'une attestation de ce dépôt.

Les parts sont librement cessibles entre les associés et les conjoints, ascendants ou descendants des associés.

Les parts sociales ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales, dans les conditions fixées par la loi.

Gérance : TOUPET Yvan, Château de Clermont, Appartement A14 - 44850 LE CELLIER.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et de sociétés de MORLAIX.

Pour Avis.

MC LACOSTE

Avocat

40, rue d'Aiguillon BREST

Tél. 02 98 46 06 15

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Par acte sous seing privé en date du 6 septembre 2013 à BREST, enregistrée au SIE de BREST-PONANT le 11 septembre 2013, bord n°2013/1 371 case n°5, Monsieur KOPAR Veyssel, immatriculé au Registre du commerce et des sociétés de BREST sous le n°510 913 528, demeurant 42, place Napoléon III a vendu à Monsieur Orhan SEREN, demeurant à BREST 12, rue François II, son fonds de commerce de restauration rapide, sandwicherie, kebab, exploité à BREST 42, place Napoléon III ledit fonds comprenant la clientèle, l'achalandage, le matériel servant à son exploitation et le droit au bail des lieux dans lequel le fonds est exploité.

La présente cession a eu lieu moyennant le prix de 5 000 euros, l'acquéreur est propriétaire du fonds et en aura la jouissance à compter du 16 septembre 2013.

Les oppositions seront reçues chez Maître LACOSTE, Avocat au 40, rue d'Aiguillon - 29200 BREST, dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales.

Pour Avis.

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 12 septembre 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée.

Dénomination :

COUVERTURE PAUL ET THIRION

Siège : Mezonan - 29430 TRÉFLEZ.

Capital : 5 000 euros.

Objet : L'activité de couverture, bardage, étanchéité.

Gérant : Monsieur PAUL Gwenaél, demeurant 4, rue du Saint Esprit à LESNEVEN (29260).

Durée : 99 ans.

Immatriculation : Au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

La Gérance.

NOVASYS

SARL SCOP à capital variable

30, rue d'Aiguillon - 29600 MORLAIX

Immatriculée au RCS de BREST

sous le n° B 539 713 743

Aux termes d'une délibération en date du 31 août 2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social de la société situé 30, rue d'Aiguillon - 29600 MORLAIX à 65, rue du Mur - 29600 MORLAIX, à compter du 31 août 2013 et de modifier l'article 5 des statuts de la SCOP en conséquence.

Pour avis,
La Gérance.

SELARL Xavier MOAL ET ASSOCIÉS

Avocats

3, rue Kéravel - 29200 BREST

Tél. 02 98 44 04 16 - Fax 02 98 44 09 24

SIAME TÔLERIE DU TRÉGOR

STT

Société à Responsabilité Limitée

au capital de 10 000 euros

Siège social : 71, rue Beethoven

29000 QUIMPER

795 093 111 RCS QUIMPER

Aux termes de décisions de l'associée unique en date du 11 septembre 2013, le capital a été augmenté d'une somme de 65 000 euros par voie d'apports en numéraire pour être porté de 10 000 euros à 75 000 euros. Le capital est désormais fixé à 75 000 euros divisé en 7 500 parts de 10 euros chacune.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de QUIMPER.

Pour avis.

Un de vos proches désire

recevoir Cap Finistère ?

Merci de nous transmettre

ses coordonnées.

cap-finistere@wanadoo.fr